



CEREALES :

La plupart des céréales est au stade « fin tallage ».

COLZA :

Stades : des conditions poussantes.

Charançons de la tige du colza : premiers vols à surveiller.

Meligèthes : Augmentation de la présence en parcelle.

CEREALES

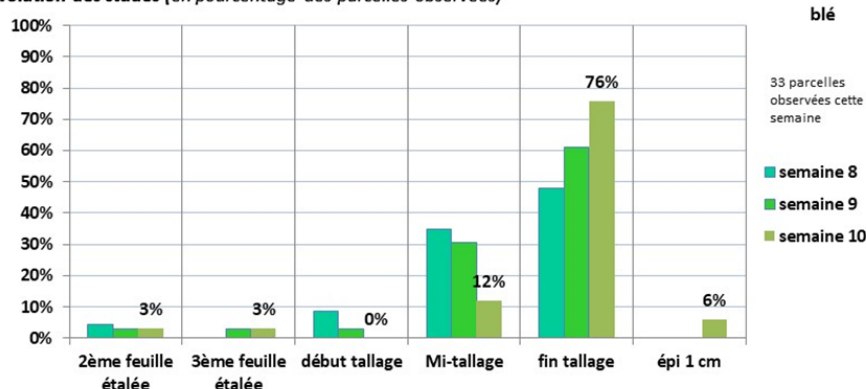
Blé et Orge d'hiver :

Cette semaine, 33 parcelles de blé et 15 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous vigicultures soit au total 48 parcelles.

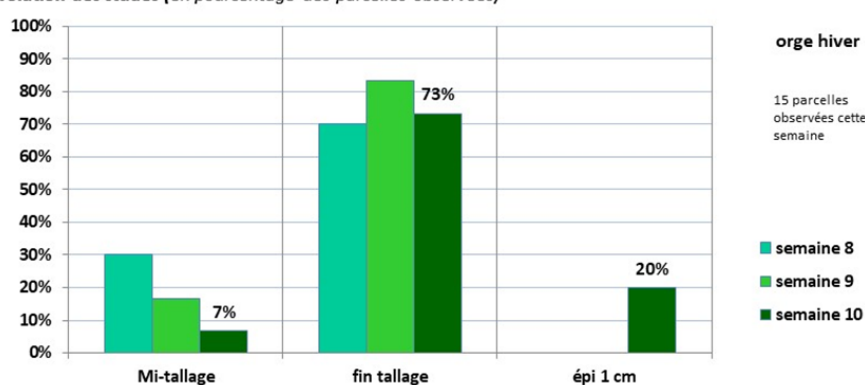
Les stades vont essentiellement de « fin tallage » à « épi 1 cm ».

La majorité des céréales d'hiver est au stade « fin tallage », les parcelles les moins avancées correspondent à des semis de fin-novembre à début décembre.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

LIMACES :

Fin du risque.

PUCERONS : Puceron *Rhopalosiphum padi*

Fin du risque.

Cependant restez vigilant pour les céréales n'étant pas encore à début tallage.

MALADIES: Quelques symptômes de maladies, en faible fréquence, peuvent être observés. A ce stade, cela ne présage pas de la pression maladie du printemps.

Blé :

Quelques symptômes de septoriose sur f3 sont toujours remontés sur 3 parcelles.
Idem quelques symptômes d'oïdium sur f3 sont observés sur 2 parcelles n'étant pas encore à épi 1cm.



Cela ne présage donc pas du risque réel : il est encore trop tôt pour évaluer précisément ce risque, les conditions météorologiques du début montaison seront déterminantes.

Hors réseau : observations de rouille brune sur des variétés sensibles (PRESTANCE, CELEBRITY).

Orge d'hiver :

Quelques pustules de rouille naine sont toujours observées sur 4 parcelles, ainsi que de l'oïdium et quelques symptômes de rhynchosporiose toujours sur 1 parcelle implantée avec la variété DEMENTIEL.

A ce stade, pas de nuisibilité de ces maladies. Il faudra être vigilant à partir de 1-2N.

RAS pour les autres maladies

NB : pour les observateurs, il est toujours possible de saisir et de renseigner les parcelles d'orge de printemps dans vigicultures.

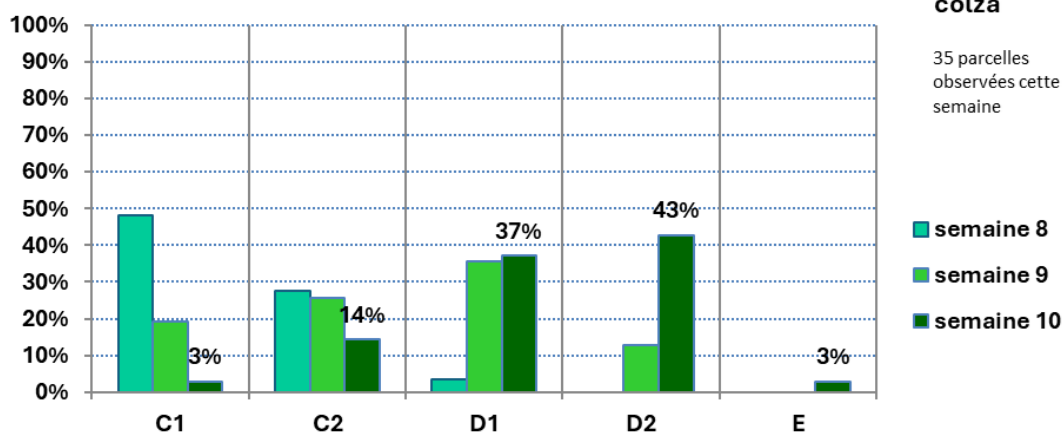
COLZA

Stades :

35 parcelles ont été renseignées cette semaine. Les températures favorisent une succession rapide des stades de développement. Toutes les parcelles ont désormais atteint le stade de reprise de végétation ; la majorité des parcelles sont au stade D1-D2 :

- ☞ **3% au stade C1** : reprise de végétation ;
- ☞ **14% au stade C2** : élongation de la tige, entre nœuds visibles ;
- ☞ **37% au stade D1** : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ;
- ☞ **43% au stade D2** : inflorescence principale dégagée ;
- ☞ **3% au stade E** : boutons séparés

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS :

Charançon de la tige du colza: premiers vols à surveiller.



Sur 30 parcelles observées, 16 signalent la présence de **charançons de la tige du colza**. Les captures vont de 1 à 12 insectes. Le nombre moyen de charançons de la tige du colza relevé dans les pièges cette semaine est de 3,5 insectes. Une parcelle présente des déformations de tige, symptôme pouvant être associé à ce ravageur. Les pontes ont lieu 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Treize parcelles indiquent également la présence de **charançons de la tige du chou**, non nuisible pour la culture.

La période de risque s'étend de la reprise de végétation (stade C1) jusqu'à la fin de la montaison (stade E).

Le climat doux est favorable au charançon, les cuvettes sont à surveiller.

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (plus gros : 3 à 4 mm, corps et bouts des pattes noirs) qui est nuisible, avec le charançon de la tige du chou (plus petit : 2.5 à 3 mm, corps gris et bouts des pattes rousses) qui n'est pas nuisible.



1. Charançon de la tige du colza; 2. Charançon de la tige du chou

Comment l'observer ?

Le charançon de la tige du colza commence son activité dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9°C. C'est un ravageur très discret, difficilement observable sur la culture. C'est pourquoi il est impératif de disposer le plus tôt possible la cuvette jaune pour détecter son arrivée dans le champ :

- ☞ A 10 m de la bordure, et si possible en direction d'un ancien champ de colza.
- ☞ Remplir la cuvette avec 1 L d'eau + quelques gouttes de mouillant.
- ☞ Relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes.
- ☞ Laisser sécher les insectes sur un papier pour faciliter leur reconnaissance.
- ☞ Remplacer l'eau régulièrement.

Meligèthes: Augmentation de la présence en parcelle.



Sur 21 cuvettes jaunes, des **meligèthes** sont observées dans 6 pièges.

La **présence de meligèthes en parcelle** est également confirmée dans 8 parcelles sur 19 observées (bordures exclues). Pour ces parcelles, le nombre de plantes infestées par au moins un meligèthe varie de 20 à 90 %. Le nombre moyen de meligèthe par plante est compris entre 0,1 et 10 (une seule parcelle avec un nombre supérieur à 3, secteur Aisne).

Des meligèthes sur les plantes en bordure sont observées dans 10 parcelles, avec en moyenne 4,13 insectes par plante.

À noter que les conditions météorologiques actuelles favorisent une croissance rapide et que le colza possède d'importantes capacités de compensation : lorsque la culture est vigoureuse, elle peut supporter des attaques relativement fortes. Dès la présence de fleurs ouvertes en parcelle, le pollen devient facilement accessible pour l'insecte, qui ne cherche plus à percer les boutons floraux. À ce stade, la nuisibilité devient généralement nulle. Ainsi dans les parcelles associant une variété piège très précoce, type ES Alicia, (déjà en fleurs dans certaines parcelles), le risque de dégâts est encore plus faible.

Seuils indicatifs de risque en fonction de l'état du colza et de son stade		
	Colza au stade D1 <i>boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales</i>	Colza au stade E <i>boutons séparés</i>
Colza vigoureux	Pas d'intervention, attendre le stade E	6 à 9 mégigèthes par plante**
Colza peu vigoureux*	50% de plantes infestées ou 1 mégigèthe par plante**	65 à 75% de plantes infestées ou 2 à 3 mégigèthes par plante**

*ou conditions peu favorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs...)

**Les comptages en bordure ou sur les plantes les plus hautes ne sont pas représentatifs de la situation. Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % par plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures.

Autres ravageurs :

Des **plantes buissonnantes** sont notées dans une parcelle, à la suite de la présence de larves d'altise.

Des **charançons des siliques** ont été piégés en cuvette dans 2 parcelles : le stade sensible n'est pas encore atteint.

Des **baris** sont relevées dans 2 parcelles, sa nuisibilité est généralement faible à nulle et est principalement due aux larves qui se développent à l'intérieur de la racine principale.

Maladie :

Des symptômes de **cylindrosporiose** sont observés dans une parcelle avec 3% de plantes touchées.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gonesse, IREO de Filzencourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France